

# La Gazette en Yvelines

## Mantes Université : Quels résultats pour la concertation ?

Dossier page 2

Pendant près d'un an, l'Établissement public d'aménagement du Mantois Seine Aval (EPAMSA) a mené un travail de concertation avec plusieurs habitants afin de parfaire le projet du quartier Mantes Université. La réunion publique de restitution avait lieu le 29 janvier dans les locaux de l'Institut des sciences et techniques des Yvelines (ISTY) à Mantes-la-Ville.



ENSEMBLE POUR LES ALLUETS



Actu page 4

**LES-ALLUETS-LE-ROI**  
**Gregory Bion :**  
« Homme de terrain, c'est mon ADN »

### LIMAY

Le square Marcel Paul entame sa mue

Page 5

### YVELINES

Plusieurs nuits de fermeture sur l'A14

Page 7

### YVELINES

La Préfecture durcit le ton contre l'usage détourné du protoxyde d'azote

Page 8

### SARTROUVILLE

Loki, le chien policier, fait tomber un dealer local

Page 11

### AVIRON

Du haut de ses 88 ans, Jean continue de ramer

Page 12

### VALLEE DE SEINE

Quand la technologie et l'IA se mettent au service de l'art

Page 14

### YVELINES

Le baromètre qui dénonce une démocratie locale « à bout de souffle »

Actu page 6



Actu page 4

### VALLEE DE SEINE

Pour les élections municipales, Ensemble pour les Yvelines fait confiance aux conseillers départementaux



Actu page 8

### YVELINES

Antony Hamoud, citoyen sauveteur : « Si je vois un accident et qu'il n'y a pas de secours, j'y vais »



Vous êtes entrepreneur, commerçant, artisan vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?

► Faites appel à nous !

[pub@lagazette-yvelines.fr](mailto:pub@lagazette-yvelines.fr)

VALLEE DE SEINE

# Mantes Université : Quels résultats pour la concertation ?

■ AURELIEN BAYARD

« C'est le projet le plus important de la communauté urbaine et même des Yvelines ». Le président du Département, Pierre Bédier, ne craint pas les hyperboles lorsqu'il parle du futur quartier Mantes Université. D'un côté, on parle d'une zone de 45 Ha, à cheval sur les communes de Buchelay, Mantes-la-Jolie et Mantes-la-Ville qui promet de redynamiser ce secteur concerné par l'arrivée du RER Eole et son terminus Mantes-la-Jolie. « Un projet d'une telle ampleur ne peut être pensé sans vous, assurait Samy Damergy, le maire de Mantes-la-Ville lors du lancement de la concertation en février 2025. Vos propositions doivent nourrir la réflexion collective. »

Des opérations de concertation, il y en a eu. Des marches exploratoires de jour comme de nuit, des



Lors de la restitution, l'idée d'un wifi gratuit dans le parc linéaire a été évoquée par une habitante.

réunions, des ateliers, avec, en tout, plus d'une centaine d'habitants au côté de l'Établissement Public d'Aménagement du Mantois Seine Aval (EPAMSA) et des partenaires engagés dans la construction de ce quartier. Les résultats étaient présentés le 29 janvier, au sein de l'Institut des sciences et techniques des Yvelines (ISTY), même s'il reste encore un petit mois pour proposer quelques idées.

Pour commencer, tous s'accordent pour donner à « Mantes U » une identité urbaine forte et un patrimoine architectural. C'est dans ce but que la halle Sulzer a été

sauvegardée. Bien que son coût représente tout de même environ 6 millions d'euros, chacun est ravi de voir l'édifice métallique rester debout. Cependant, une question fuse dans la salle concernant sa tenue dans le temps. « Les peintures doivent tenir 15 ans » explique Emilie Niepceron, la cheffe de projet Mantes Université.

Le dialogue a permis une révision du plan guide avec une densité maîtrisée avec des hauteurs variées et des îlots ouverts. Depuis 2014, 1 400 logements sont sortis de terre. Cyril Tretour, architecte-urbaniste au sein de l'ANMA, assure désormais que « la hauteur des bâtiments ne dépassera pas les cinq étages ». Par ailleurs, l'utilisation de toitures à versants sera de plus en plus fréquente. Ainsi, leur végétalisation pourra être envisagée, tout

en a peu. Pour les rendre attractifs, une charte graphique sera imposée, assurant ainsi une uniformisation visuelle. La fameuse identité citée plus haut sera donc assurée. L'accueil de nouvelles populations doit également être bien corrélé avec l'aménagement d'équipements, notamment à destination des enfants, et espaces verts publics.

Le stationnement reste une problématique importante. Aujourd'hui, les riverains jugent que se garer aux abords de la piscine est difficile. Celui autour de la gare n'est pas non plus satisfaisant, ce qui rend difficile le fait de déposer une personne en voiture. L'EPAMSA mise sur une mutualisation. « Sur les 3 200 places jugées nécessaires, 2 400 verront le jour avec des parkings silos » Samy Adel, le dirigeant de COSITREX. Sur le principe, cela fonctionnerait de cette manière. Le matin, les travailleurs s'en vont, leur place pouvant ainsi être prise par ceux de « Mantes U ». Et vice-versa le soir.

Une femme présente dans l'amphithéâtre de l'ISTY alerte tout de même sur la gratuité ou non des places de parkings. « Cela a tué le centre-ville de Mantes-la-Jolie, il faut plutôt l'utilisation de disques » prévient-elle. Sur ce point, Tristan Roger, architecte-urbaniste de l'ANMA, a évoqué les exemples du Val d'Europe (Seine-et-Marne) et d'Atlantis (Massy, Essonne). Dans le 77, les quartiers avec zone à disque insuffisamment surveillée voyait la voirie être constamment saturée alors que les parkings de bureaux étaient à moitié vides. Tandis que dans le 91, le stationnement payant a entraîné une baisse de la congestion sur voirie et donc d'avantage de places pour les visiteurs.

Pour que cette valse urbaine s'effectue, il faudra que chacun puisse rentrer ou sortir facilement du quartier. Un participant de la réunion publique à Buchelay se demandait si le boulevard Salengro pouvait être élargi. L'EPAMSA a répondu par la négative, à cause des bâtiments présents de

Pendant près d'un an, l'Établissement public d'aménagement du Mantois Seine Aval (EPAMSA) a mené un travail de concertation avec plusieurs habitants afin de parfaire le projet du quartier Mantes Université. La réunion publique de restitution avait lieu le 29 janvier dans les locaux de l'Institut des sciences et techniques des Yvelines (ISTY) à Mantes-la-Ville.



L'école intercommunale de Mantes-la-Ville doit servir de test pour sa « cousine » bucheloise.

AGENCE ENGASSER ET ASSOCIES

chaque côté. Des nouvelles voiries sont ainsi prévues pour éviter que toute la circulation se retrouve sur le boulevard : l'objectif est bien de trouver d'autres axes parallèles au boulevard Salengro et normalement l'arrivée d'Eole va également changer la manière de se déplacer.

Les prochaines échéances sont les suivantes. En mars-avril, les

diverses études dont celle d'impact seront finalisées, tout comme le dossier de la création de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC). Puis de mai à juin, l'autorité environnementale rendra son avis. En octobre, le dossier de la création de ZAC sera censé être validé. Avec l'espoir dans quinze ans d'avoir un quartier dynamique et rayonnant sur tout le Mantois. ■

## Focus sur l'école intercommunale de Mantes-la-Ville

Deux futures écoles intercommunales doivent voir le jour dans le quartier de « Mantes U », l'une à Buchelay, l'autre à Mantes-la-Ville. La pose de la première pierre du futur établissement scolaire mantevillois s'est déroulée le samedi 31 janvier. Elle comptera 18 classes et sera située le long de l'avenue de la Grande Halle, face à la piscine Aquasport. Son ouverture est prévue pour 2027, avec une répartition déjà fixée : 12 classes pour les élèves mantevillois et 6 pour les élèves buchelois. Afin de rentabiliser au mieux l'investissement important qu'elle représente, 15 millions d'euros subventionnés à 70 % par le Département, l'école intercommunale a pour but d'être utilisée toute l'année. Les associations qui voudront l'utiliser passeront par des accès spécifiques afin de ne pas gêner les petits écoliers.

D'une surface de 3 860 m<sup>2</sup>, elle sera composée de deux cours – une pour les élémentaires, une pour les maternelles – s'enroulant « comme un cocon protecteur » d'après les architectes de l'agence Engasser & Associés en charge du projet. 20 places seront achetées dans un parking silo par la Mairie de Mantes-la-Ville pour que les enseignants puissent se garer aux abords du groupe scolaire. Toujours sur cette question de stationnement, des arrêts-moments seront présents aux abords de l'école intercommunale pour permettre aux parents de déposer leurs enfants sans gêner le trafic. Des voies de mobilités douces pourront aussi être privilégiées par les habitants du quartier. Pour le moment, la carte scolaire n'est pas complètement établie. « Cela nécessite beaucoup de réflexion » explique Samy Damergy. Cette école servira également de test pour sa « voisine » bucheloise. Celle-ci sera dotée de 15 classes et se trouvera dans la zone de « la Raquette ». Elle viendra compléter l'offre éducative dans les prochaines années.

comme la création de jardins partagés au pied des immeubles.

### Attention au stationnement

Ces logements auront une grande incidence pour Buchelay et Mantes-la-Ville puisque l'EPAMSA estime qu'environ 3 000 habitants garniront le quartier sur 15 ans, ce qui représente un accroissement de 1 à 2 % de la population par an. Il faudra donc penser à implanter des commerces et des services. Les participants des réunions publiques estiment qu'il y



1025

nouveaux collaborateurs  
engagés en 2025

Sepur



## Gregory Bion : « Homme de terrain, c'est mon ADN »

**À 44 ans, le chef de la police municipale d'Épône se lance pour la première fois dans la course à la mairie aux Alluets-le-Roi. Ses mots d'ordre : redynamiser le village en rénovant les équipements sportifs pour les jeunes et créer un espace de santé à destination des séniors.**

■ AURELIEN BAYARD

**Déjà policier dans la vie de tous les jours, comment se prépare-t-on à devenir « premier flic » aux Alluets-le-Roi ?**

Avec ma longue carrière de 25 ans, maintenant je sais à quelle porte toquer pour aller vite et bien. J'ai toujours baigné dans les milieux politiques. J'ai conseillé à Villennes-sur-Seine, j'avais conseillé Cœur de Poissy à l'époque avec Karl Olive que j'ai côtoyé avec Génération Terrain. Je traîne aussi dans les réseaux politiques avec le Club des Loges qui regroupe 73 communes avec les différents maires ou adjoints aux maires. Cela m'a toujours passionné et cela m'a permis d'apprendre sur plein de sujets comme l'enfance, les finances... Toutefois, je me considère apolitique, je suis juste curieux. Quand Arnaud Péricard (maire Horizons de Saint-Germain-en-Laye, Ndlr) me dit « viens à la réunion d'Horizons », cela me permet d'enrichir

mon parcours pour devenir aujourd'hui tête de liste.

**Qu'est-ce qui vous a motivé à lancer votre liste « Ensemble pour les Alluets » ?**

Au départ, j'étais prêt à rester dans l'ombre. Je me suis proposé à madame le Maire il y a 2-3 ans afin d'intégrer sa liste pour aider sur les sujets de la circulation, de la sécurité. Elle m'a dit qu'elle reviendrait vers moi, ce qu'elle n'a jamais fait. C'est pour cela qu'aujourd'hui, j'ai décidé de partir seul avec l'envie d'être le maire de tous. Avec mon équipe, nous sommes en train de réaliser un programme en impliquant les habitants. C'est leur programme, pas le mien.

**Concrètement, comment cela se matérialiserait ?**

Il y a plein de sujets. Tout d'abord, celui des jeunes. C'est un sujet qui me tient à cœur car j'ai reçu la mé-

daille de la jeunesse et des sports et de l'engagement associatif. J'ai un exemple concret, avec mon fils de 11 ans, quand nous voulons jouer au football ensemble, je suis obligé de prendre ma voiture et d'aller dans une autre ville. Pourtant, les infrastructures existent sauf qu'elles sont dans un état lamentable. Le terrain à côté de l'école prend l'eau, la table de tennis de table idem. Ces actions doivent aussi s'accompagner d'une réflexion sur les transports en commun, afin de permettre aux jeunes de se déplacer plus facilement vers les communes voisines. Je m'inscris également sur le dialogue intergénérationnel. J'aimerais intégrer les seniors dans un Conseil des sages.

Des projets de santé doivent émerger comme planter une maison de santé. Nous n'avons plus de médecin donc c'est tout le village qui en bénéficiera. On est en train de construire des logements pour accueillir des nouveaux arrivants et nous ne pouvons pas avoir des services défaillants à leur proposer.

**En tant que membre des forces de l'ordre, est-ce que cela peut être un plus en tant que maire ?**



Grégory Bion réside depuis 6 ans aux Alluets-le-Roi, qu'il qualifie comme son « havre de paix ».

ENSEMBLE POUR LES ALLUETS

**En cas d'élection, comment ferez-vous pour mener de front vos deux fonctions ?**

À Épône, je travaille quatre jours, donc déjà tous les week-ends et un lundi ou un mercredi sur deux, je serai disponible pour le village. Et dans tous les cas, à 18h je serai aux Alluets-le-Roi. Je pense que les gens ne s'attendent pas à me voir en plein milieu de la journée car eux aussi travaillent. Toutefois, si la charge de travail devient trop intense, nous, les fonctionnaires, nous avons la possibilité de prendre une mise à disposition. Je serai un homme de terrain, c'est mon ADN. ■

VALLEE DE SEINE

MUNICIPALES 2026

## Pour les élections municipales, Ensemble pour les Yvelines fait confiance aux conseillers départementaux

**Le mouvement et parti de droite et de centre-droit réunissant les conseillers départementaux, a officiellement investi ses candidats le 30 janvier. Aucune surprise, tous ceux de la Vallée de Seine bénéficieront du soutien d'EPY.**

■ AURELIEN BAYARD

Les conseillers départementaux et leur président, Pierre Bédier, se sont réunis le 30 janvier à l'abri des caméras et des regards indiscrets afin de statuer sur différents

points. Tout d'abord, acter l'éviction d'Olivier de La Faire, coupable d'acte de « trahison » après son alliance avec l'UDR-RN pour briguer la mairie de Versailles,

qui siègera désormais en tant que conseiller indépendant. « Il a le soutien du RN qui est notre adversaire. Ce n'est pas le combat personnel de Pierre Bédier. Que cela soit en termes politiques ou militaires, cela s'appelle une trahison » tonne l'ancien secrétaire d'État. Ensuite, savoir qui pourrait bénéficier de l'investiture d'Ensemble pour les Yvelines (EPY), le parti des élus de la droite et du centre de la majorité départementale.

À l'unanimité, tous les conseillers têtes de liste – hormis le Bernadotte versaillais donc – pourront apposer le logo « EPY » sur leurs affiches, « il n'y a eu aucune hésitation » indique le président du Département, même sur le cas épingle de Laurent Brosse. D'ordinaire peu bavard sur les décisions de justice, Pierre Bédier a félicité la cour d'appel d'avoir su faire le distinguo entre ce qui relève de la sphère privée et de « l'action politique menée admirablement » à Conflans-Sainte-Honorine. À

tage, qu'importe un changement de municipalité dans la capitale.

L'investiture a également été proposée aux maires et aux candidats de la Droite et du Centre conduisant une liste dans les villes de plus de 10 000 habitants, mais dans la Vallée de Seine, cela ne se bouscule pas au portillon. Par exemple, à Mantes-la-Jolie, le candidat adoubé par Pierre Bédier, Arnaud Dalbis, ne l'a pas demandée.

L'ancien maire mantais n'a également pas rassuré les futurs édiles : « Ils devront répondre à la question « comment avec moins je peux faire aussi bien ? ». Ainsi, les subventions seront distribuées avec parcimonie même si le Département pourra mener ses propres projets comme le pont d'Achères ou le collège d'Épône. Enfin, Pierre Bédier a accepté de jouer aux jeux des prédictions. Il est certain que ces élections seront « moins compliquées que les observateurs osent le prétendre ». « Ça va se taper dans les grandes villes et le débat national risque de déborder mais il y aura une grosse prime au sortant » prédit-il. ■



Aucun candidat de la Droite ne se présente aux Mureaux, a indiqué Pierre Bédier.

LAGAZETTE YVELINES

**LIMAY****Une nouvelle édition pour le Forum de la petite enfance**

Les professionnels de la Petite enfance de la Ville de Limay iront au contact de la population à l'occasion du forum annuel qui se déroulera le samedi 14 février prochain, de 9 h 30 à 13 h à l'espace culturel Christiane Faure.

Pour la cinquième fois, la municipalité de Limay organise son Forum de la petite enfance à l'espace culturel Christiane Faure, où les parents pourront aller à la rencontre de professionnels, mais aussi se renseigner sur les différentes options d'accueil pour les tout-petits sur la commune.

En effet, les visiteurs auront l'opportunité d'échanger directement avec les structures municipales, le Relais Petite Enfance, les crèches privées, les assistantes maternelles, ou encore les services de garde à domicile. La Caisse d'Allocations Familiales sera également présente pour renseigner les familles sur les aides financières et les dispositifs accessibles pour faciliter la garde d'enfants. Le rendez-vous est donné pour le samedi 14 février de 9 h 30 à 13 h 30. ■

**■ EN IMAGE****MANTES-LA-JOLIE****Le square « Jean Rachid » renaît de ses cendres**

Le 25 juin devait être un jour de fête dans le quartier des inventeurs, au Val-Fourré. En effet, un square incluant le terrain multisport « Jean-Rachid », nommé en hommage à Rachid Kallouche, beau-fils de Charles Aznavour, devait être inauguré. Sauf que la veille, un incendie a ravagé le parcours ninja des tout-petits et des tags injurieux envers le maire ornaient les marches. 7 mois plus tard, le 26 janvier, la Ville a annoncé que tout était à nouveau fonctionnel. En revanche, rien n'a été communiqué pour l'inauguration officielle et sur l'éventuelle présence de Rachid Kallouche. ■

**LIMAY****Le square Marcel Paul entame sa mue**

Depuis le lundi 2 février, le chantier de transformation du futur parc Marcel Paul est lancé. Pendant toute la durée des travaux, le square sera fermé au public.

City-stade rénové, terrain de basket 3x3, atelier de crossfit ou encore cheminements paysagers accessibles aux piétons et aux personnes à mobilité réduite : le square Marcel Paul s'apprête à être transformé dans les prochaines semaines. Le chantier a d'ailleurs débuté ce lundi avec les terrassements préparatoires de la zone.

Les Limayennes et Limayens pourront également y retrouver des aires de jeux pour les 3-5 ans, une aire de loisirs jugée « monumentale » pour les 6-15 ans, ainsi que du mobilier urbain moderne. L'accès sera également restreint pour les véhicules motorisés pour plus de sécurité et moins de nuisances. « Ce projet a pour objectif de créer un espace plus vert, accessible et dynamique, pensé pour la détente, la pratique sportive et la gestion naturelle des eaux pluviales, souligne la municipalité sur son site internet. Cette transformation marque la première étape du réaménagement du secteur des Hautes Meunières ». ■

# SOTREMA

## Votre partenaire du quotidien

**Gestionnaire de déchets:**  
Mise à disposition de matériel  
Collecte et transport  
Valorisation et traitement

33 rue Gustave Eiffel | 78710 Rosny-sur-Seine | 01 30 98 36 40 | [contact@sotrema.fr](mailto:contact@sotrema.fr) | [www.sotrema-environnement.fr](https://www.sotrema-environnement.fr)

Follow us on:

## YVELINES

## Le baromètre qui dénonce une démocratie locale « à bout de souffle »

**Accompagné de quatre autres élus minoritaires, le conseiller municipal d'opposition triellois Yvon Rosconval a recueilli le témoignage de près d'un millier d'élus locaux d'opposition à travers l'Hexagone pour mettre en lumière « une démocratie en souffrance dans nos communes ».**

### ■ MAXIME MOERLAND

« Avant d'être élu, on imagine que tout va bien. Mais quand on le devient, on se rend compte qu'entre l'image d'Épinal et la réalité, il y a un profond décalage ». Ce constat, livré par le conseiller municipal d'opposition triellois Yvon Rosconval, est le point de départ d'une immersion inédite dans les angles morts de nos conseils municipaux. Pour documenter ce fossé, l'élu s'est entouré de quatre homologues venus des quatre coins de l'Île-de-France (et même du Finistère) avec qui il a troqué son écharpe pour revêtir une tenue d'enquêteur, épulchrant les listes électorales et traquant l'activité des groupes d'opposition sur les réseaux sociaux. Un véritable passage à la loupe qui a pour but de transformer le sentiment d'impuissance des élus minoritaires en un diagnostic plus large.

« On a lancé la réflexion au mois de mai, se souvient Yvon Rosconval.

On était tous d'accord pour dire qu'il y avait un vrai sujet sur la démocratie locale. Avant, on imaginait que tout allait bien dans les communes, qu'il y avait un vrai fonctionnement démocratique du conseil municipal. On se réfère au baromètre du CEVIPOF qui dit que les Français ont confiance en leur maire. Mais on ne s'intéresse pas à la méthode de gouvernance ».

Pour prendre le pouls des conseils municipaux de l'Hexagone, le groupe projet a ciblé les quelques 6 000 communes de plus de 1 000 habitants où s'exerce un réel pluralisme politique. Un travail de fourmi qui a permis de recueillir 900 contributions issues de 700 communes différentes, toutes sensibilités politiques confondues. Mais le cœur battant de cette étude réside dans sa dimension qualitative : pas moins de 500 entretiens téléphoniques approfondis ont été menés

pour sonder la réalité humaine derrière le mandat. « On a pris le temps pour qu'ils expliquent leur quotidien, souligne Yvon Rosconval. Quand 99 % des élus que l'on a eus au bout du fil nous expliquent avoir des difficultés majeures, ce n'est plus un ressenti, c'est une réalité inquiétante ».

Il faut dire que le verdict de cette consultation massive est sans appel : 99 % des élus interrogés décrivent des pratiques « très éloignées d'un modèle démocratique abouti ». Ce « décalage » se traduit par ce qu'ils dénoncent être une obstruction quotidienne à leur travail : 70 % des élus jugent les délais de transmission des dossiers insuffisants pour préparer les conseils, tandis que seuls 5 % des minorités sont conviés aux comités de pilotage des grands projets structurants.

Le droit à l'expression serait lui aussi sous verrou : 90 % des répondants affirment être empêchés, au mépris de la loi, de communiquer sur le site internet ou les réseaux sociaux de leur mairie. Plus inquiétant encore, l'exercice du mandat deviendrait un risque personnel. 21 % des élus sondés ont déjà été attaqués en jus-



Il y a 3 ans, Yvon Rosconval donnait naissance au Collectif des élus minoritaires 78.

YVON ROSCONVAL

tice par leur maire (souvent pour diffamation), tandis que 31 % font état d'insultes et 17 % de harcèlement moral au sein de l'instance. Un climat délétère qui explique pourquoi près de 30 % d'entre eux ne souhaitent pas se représenter en 2026.

« À l'Assemblée nationale, l'opposition peut présider la commission des finances ou inscrire des sujets à l'ordre du jour. Dans nos communes, c'est souvent le néant, déplore Yvon Rosconval. On se retrouve face à un maire qui dispose des moyens de la ville pour agir ou attaquer, quand l'élu d'opposition doit souvent payer sa défense de ses propres deniers ».

### ■ EN BREF

#### YVELINES

## Ces villes récompensées pour leur usage du numérique

**6 communes de la Vallée de Seine ont été mises en avant par l'association Villes internet dans le cadre du palmarès 2026 de son label éponyme.**

Le 29 janvier à Agen, 7<sup>ème</sup> Congrès national des élus au numérique, 213 territoires, villes et villages français ont reçu le Label national décerné par le Jury de Villes Internet. Parmi les lauréats, on note 6 communes de la Vallée de Seine : celle de Nézel, qui décroche 4@, et celles des Mureaux, Poissy, Carrières-sous-Poissy et Chanteloup-les-Vignes, qui décrochent la plus haute notation avec 5@.

La Ville de Limay, autre 4@, peut de son côté se targuer d'avoir décroché la mention Transition écologique. « La Ville de Limay s'engage activement dans une politique de numérique durable, visant à réduire l'impact environnemental de ses services tout en



La remise des prix a eu lieu le 29 janvier à l'occasion du Congrès national des élus au numérique.

### ■ INDISCRETS

Voilà plusieurs mois que l'intelligence artificielle s'est immiscée dans notre quotidien, de la génération d'images aux chatbots. Rien de surprenant, donc, à la voir faire irruption dans la campagne des élections municipales. Exemple aux Mureaux : élu au sport et à la santé et candidat à la succession de François Garay, Damien Vignier a présenté « LA-smine », un « assistant virtuel » sous la forme d'une abeille censée répondre aux questions des Muriautines et Muriautins quant au programme du candidat. « L'intelligence artificielle existe déjà et évolue très vite, a-t-il souligné sur ses réseaux sociaux. L'utiliser, c'est renforcer le lien avec vous, faciliter l'accès à l'information et ne pas rester en retard, mais avancer avec son temps. Et surtout, il est conçu par des jeunes de notre ville. L'humain d'abord ! Le numérique pour renforcer le lien ! » ■

Une trêve dans la campagne... au profit des hérissons. Le week-end du 24 janvier avait lieu, à la médiathèque Christine de Pizan, la première distribution de passage à hérissons, projet lauréat de la deuxième édition du budget participatif de la Ville de Poissy. Projet proposé... par Mathieu Paranthoën, candidat aux prochaines élections municipales. Ce dernier a ainsi participé à l'événement, qui proposait également une conférence pour en apprendre plus sur le petit mammifère, aux côtés de la maire pisciacaise Sandrine Berno dos Santos, candidate à sa propre succession. Pour une fois, une bonne poignée de main et aucune pique. ■

« Laurent Brosse condamné, Laurent Brosse doit s'en aller » : le dernier conseil municipal de Conflans-Sainte-Honorine a été le théâtre d'une action coup de poing, le lundi 26 janvier dernier. Pour la première séance depuis l'annonce de la candidature du maire conflanais, condamné il y a deux mois pour harcèlement et tentative d'agression sexuelle sur son ex-compagne, des militants de La France Insoumise et du collectif #NousToutes ont fait irruption dans la salle du conseil pour clamer leur colère. « On est venu ce soir pour rappeler quelque chose que vous avez peut-être oublié monsieur Brosse : vous êtes condamné pour violences, harcèlement et tentative d'agression sur une femme, a lancé Manon Coléou, militante LFI au micro. Vous êtes un homme violent. Dans votre tract, paru cette semaine, vous parlez de sécurité. Mais la promesse de sécurité, c'est qu'un homme violent comme vous n'aît aucun pouvoir ». Une courte prise de parole vite mise sous silence par les forces de l'ordre qui ont escorté les militants hors de la salle, sous les vivats de quelques membres du public entonnant « Laurent Brosse condamné ». Une perturbation qui n'a que peu été du goût de la majorité : sur une vidéo publiée sur les réseaux sociaux, on peut voir Morgane Léonard, conseillère municipale de la majorité, qualifier d'« ordure » les manifestants. ■

DR

## ■ EN BREF

## VALLEE DE SEINE

**Déchets alimentaires : GPSEO fait un premier bilan de l'expérimentation**

Lancée en novembre 2025 dans cinq communes pilotes, l'expérimentation du tri des biodéchets par la Communauté urbaine affiche des résultats « encourageants » selon Grand Paris Seine et Oise.



Des distributions de bioseaux ont eu lieu, notamment à Conflans-Sainte-Honorine.

Le passage à l'acte est massif. À Andrésy, Carrières-sous-Poissy, Conflans, Les Mureaux et Verneuil, plus de 2100 foyers ont adopté le « bioseau ». Ce seau avec couvercle comportant les consignes de tri, et qui facilite le stockage des déchets de cuisine et le dépôt dans les bornes dédiées, fait partie de l'expérimentation de tri des biodéchets menée par la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise depuis le mois de novembre 2025.

Avec un taux d'équipement de 67,4 % (grimpant à 77 % à Verneuil), la pédagogie de proximité a payé. Le refus est marginal (4 %), signe d'une réelle volonté de ré-

duire le poids des poubelles ménagères, dont un tiers est encore composé de restes de repas. GPSEO souligne un « très bon démarrage » : les ratios oscillent entre 13 et 19 kg par habitant et par an, soit au-delà des hypothèses initiales. « *Le début de cette expérimentation démontre que, lorsque l'information est claire et les dispositifs adaptés, les habitants s'engagent pleinement*, se félicite la communauté urbaine. *Les résultats observés jusque-là, sur nos communes pilotes sont très satisfaisants. Ils confirment la pertinence de notre approche de proximité qui nous donne de belles perspectives pour un déploiement futur du dispositif à l'échelle du territoire* ». ■

## ACHÈRES

**La Poste fermée pour travaux pendant un mois**

L'agence postale achèreise n'accueillera pas de public entre le jeudi 12 février et le mardi 10 mars après-midi, mais le dépôt de courrier restera possible dans les boîtes aux lettres.

Le bureau de Poste d'Achères va fermer ses portes temporairement pour des travaux de modernisation, visant à « améliorer l'accueil des usagers et les conditions de travail des agents ». La fermeture débutera le jeudi 12 février et la réouverture est planifiée le mardi 10 mars à 14h. Pendant cette période, toutes les démarches habituels seront transférées à l'agence postale de Conflans centre-ville (Berteaux). Les agents d'Achères seront présents sur place. La distribution du courrier est toutefois maintenue normalement à Achères : il sera toujours possible de déposer le courrier dans les boîtes aux lettres de l'agence. Les boîtes postales de la ville restent également accessibles. Concernant les colis, les solutions en ligne de La Poste permettent de demander une seconde présentation en point relais Pick-up. Cinq points Pick-up sont disponibles à Achères, en plus de la consigne accessible 24h/24 à la gare. ■

## ACHÈRES

**La Police municipale s'en prend au stationnement abusif**

Depuis octobre dernier, la Police municipale reconstituée a fait de la lutte contre les voitures ventouses et les véhicules gênants une priorité absolue.



VILLE D'ACHÈRES

En cas de question ou de sujet à remonter, la Police municipale est joignable au 01 39 79 76 52.

La chasse aux épaves et aux véhicules immobilisés est ouverte. Depuis l'arrivée d'un nouveau chef et le garnissement des effectifs à l'automne, la Police municipale multiplie les interventions pour assainir l'espace public. Qu'il s'agisse de stationnements gênants, de voitures abandonnées ou hors d'usage, les agents ciblent priori-

tairement ces occupations abusives qui saturent les rues. En ce sens, ce sont plus de 75 véhicules qui ont été retirés des rues achèreises et évacués vers la fourrière, soit autant de places de stationnement libérées pour les riverains. Pour signaler un véhicule abusif ou pour toute question, contactez la Police municipale au 01 39 79 76 52. ■

## ■ EN BREF

## YVELINES

**A13 : le prix du trajet vers la Normandie augmente**

Comme chaque année, le passage au mois de février rime avec inflation sur le réseau autoroutier. Pour les habitants des Yvelines empruntant régulièrement l'A13 en direction de la Normandie, le trajet vers Caen va coûter quelques centimes de plus.

Les automobilistes du Mantois et de la vallée de la Seine vont devoir ajuster leur budget transport. La

Société des autoroutes du Nord et de l'Est de la France (Sanef) vient d'annoncer une hausse moyenne

de 0,77 % du tarif des péages à compter du 1<sup>er</sup> février.

La grande majorité des usagers effectuant des trajets de moins de 30 km (95 % du flux) ne subira toutefois aucune augmentation. En revanche, pour les escapades vers le Calvados, le porte-monnaie sera davantage sollicité. Un trajet entre Mantes-la-Jolie et Caen franchira désormais la barre symbolique des 18 euros, soit une hausse de 20 centimes. Le réseau A14, reliant l'ouest francilien à La Défense, n'échappe pas à la tendance.

**Pas de changement à Chambourcy**

Au péage de Montesson, le ticket grimpe à 10,80 euros (en hausse de 10 centimes). Le tarif réduit, souvent utilisé par les travailleurs en horaires décalés, suit la même courbe pour atteindre 6,60 euros. Seule exception notable pour les habitants du secteur : la barrière de Chambourcy reste figée à 2,60 euros. ■



Cette revalorisation est calculée selon une formule contractuelle indexée en partie sur l'inflation, et sert à financer l'entretien et la modernisation des infrastructures, à l'image du flux libre.

## YVELINES

**Plusieurs nuits de fermeture sur l'A14**

Des travaux d'entretien du tunnel de l'A14 vont impacter la circulation en soirée et la nuit dans les prochains jours. De multiples fermetures sont annoncées avec des déviations spécifiques.

Les nuits du lundi 9 et vendredi 13 février, l'A14 sera inaccessible entre 21h30 et 5h du matin. Ces travaux nécessitent la fermeture complète de l'autoroute dans les deux sens de circulation. Dans le sens Paris-Province, la fermeture concerne l'intégralité de l'A14 depuis l'échangeur avec l'A86. La bretelle d'entrée du diffuseur de Chambourcy (n°6a) sera également fermée. La déviation principale s'organisera via l'A86, puis les RD913, RD113 et RN 13 jusqu'à l'A13 à Orgeval. Pour ceux venant de Chambourcy (bretelle n°6a), il faudra emprunter les RD113 et RD153 pour rejoindre l'A13.

Dans le sens Province-Paris, l'autoroute sera fermée à partir de la bifurcation A13/A14. Les bretelles d'entrée des diffuseurs de Chambourcy (6a), de la RD30 (6b) et de la RD113 seront aussi inaccessibles. La déviation conseillée depuis l'échan-



Cette revalorisation est calculée selon une formule contractuelle indexée en partie sur l'inflation, et sert à financer l'entretien et la modernisation des infrastructures, à l'image du flux libre.

## YVELINES

## Antony Hamoud, citoyen sauveteur : « Si je vois un accident et qu'il n'y a pas de secours, j'y vais »

**Outre son métier de chauffeur pour personnes à mobilité réduite, Antony Hamoud consacre son temps libre aux victimes d'accidents en tant que secouriste bénévole. Rencontre.**

### ■ MAXIME MOERLAND

Pour chaque vocation, il y a un déclencheur. Un jour où le destin bascule. Pour Antony Hamoud, ce jour-là a eu lieu il y a plus de 20 ans. En mars 2000, plus précisément, quand son grand frère meurt dans un accident de voiture. « Je me suis dit que je ne pouvais plus rien faire pour lui, mais que je pouvais peut-être empêcher que ça se reproduise pour d'autres ».

Alors âgé de 8 ans, Antony fait le serment de transformer ce drame personnel en une mission de vie : ne plus jamais laisser une victime seule. Quelques années plus tard, il s'engage en tant que pompier volontaire et devient secouriste bénévole dès l'obtention de son permis de conduire, en 2012.

Depuis, en dehors de son activité professionnelle de chauffeur pour personnes à mobilité réduite, il consacre une vingtaine d'heures de son temps libre, chaque semaine, à la sécurité des autres. « Après une journée

*de travail, je fais des rondes, ou bien je me poste à un endroit stratégique entre Poisy et Plaisir ». Un engagement si ancré en lui qu'il prend parfois le pas sur sa vie privée... même dans ses moments les plus solennels. « Le jour de mon mariage, j'étais en route pour l'église quand j'ai vu une voiture renversée dans un champ, se souvient-il. Le gars était bourré, mais indemne. Alors j'ai appelé les secours en leur disant « magnez-vous, ma femme m'attend ! »*

Si l'épisode de son mariage reste une parenthèse mémorable, le quotidien d'Antony est beaucoup plus méthodique. Pour assurer sa veille lors de journées plus ordinaires, il s'appuie sur une botte secrète : l'application Waze, grâce à laquelle il repère les accidents de la route, « même depuis [sa] cuisine ». Il peut alors intervenir rapidement en attendant l'arrivée des secours. « Je ne suis pas prioritaire, donc j'y vais en allumant mon gyrophaare mais en respectant le code

*de la route, assure-t-il. Par exemple, je suis intervenu il y a quelques jours sur une départementale à Plaisir. Quand j'arrive, je regarde s'il y a des blessés, leur nombre, la cinétique, le nombre de véhicules impliqués... Et une fois que j'ai toutes les infos, je contacte le 18 avec mon oreillette, et je sécurise la zone avec mes plots ».*

Le secouriste est d'ailleurs solidement équipé pour porter secours aux personnes accidentées, grâce à son partenaire AMV Sécurité : bouteille d'oxygène, tensiomètre, défibrillateur, extincteur... Tout l'attirail nécessaire pour ensuite passer le relais au SAMU ou aux pompiers lorsqu'ils arrivent sur les lieux.

*« Je ne suis pas là pour me substituer à quelconque service, mais pour les déclencher », nous explique le natif de Fontenay-aux-Roses.*

La collaboration avec les forces de l'ordre se veut d'ailleurs fluide et bienveillante. Car il faut savoir que le rôle de citoyen sauveteur a bien un cadre légal, défini par

l'article L.721-1-1 du Code de la sécurité intérieure, qui reconnaît officiellement le rôle crucial des particuliers dans la chaîne des secours. Ce qui le protège de toute responsabilité civile pour les dommages résultant de son aide bénévole face à un péril imminent, à condition qu'il n'ait pas commis de faute intentionnelle ou caractérisée.

*« Je sais que je ne peux pas empêcher l'accident, conclut Antony, lucide. Mais si, quand mon frère a eu son accident, des gens formés s'étaient arrêtés, il y aurait une chance qu'il soit encore vivant ». Et si sa mère ne cache pas son inquiétude de le voir arpenter les routes, il sait la rassurer. « Je lui réponds que je suis prudent, pour moi et pour les autres ». ■*



Avec son véhicule équipé sur-mesure, Antony Hamoud intervient bénévolement pour porter secours aux accidents de personnes, que cela soit sur les routes ou sur la voie publique.

### ■ EN BREF

#### VILLENNES-SUR-SEINE

## Des bornes d'appel d'urgence installées en ville

**Après une première déployée sous la halle du marché, la Mairie de Villennes-sur-Seine va prochainement mettre en place une deuxième borne d'appel d'urgence au complexe sportif.**

Dans une volonté de « renforcer la sécurité » et de « faciliter l'accès aux secours » pour les Villennoises et les Villennois, la municipalité de Villennes-sur-Seine a procédé, ces derniers jours, à l'installation d'une borne d'appel d'urgence flambant neuve, au niveau de la halle du marché.

Avec ce nouvel équipement, les habitants pourront, en cas de nécessité, contacter la Police municipale, la Police nationale, les pompiers ou encore le Samu avec une simple pression sur un bouton.

« Une seconde borne sera mise en place prochainement au complexe sportif, offrant ainsi une couverture étendue sur des lieux très fréquentés » a déclaré la Ville sur son site internet et sur ses réseaux sociaux la semaine dernière. ■

### ■ EN BREF

#### YVELINES

## La Préfecture durcit le ton contre l'usage détourné du protoxyde d'azote

**Via un arrêté préfectoral en date du 1<sup>er</sup> février, le préfet des Yvelines a annoncé le strict encadrement de la vente, de la détention et de la consommation du protoxyde d'azote.**

Face à l'explosion de l'usage détourné du « gaz hilarant », le préfet des Yvelines ne rigole plus. Un nouvel arrêté préfectoral, applicable dès le 1<sup>er</sup> février et jusqu'au 1<sup>er</sup> mars, interdit la vente aux particuliers de protoxyde d'azote afin de freiner

un phénomène aux conséquences sanitaires et sécuritaires alarmantes.

La détention et la consommation dans l'espace public sont également proscrites, tout comme l'abandon des contenants vides sur la chaus-

sée. Ce dispositif renforce la loi de 2021 qui en interdit déjà la vente aux mineurs. En ciblant directement l'accessibilité du produit, la préfecture entend protéger les jeunes de la banalisation de cette substance toxique : en effet, avec 268 incidents recensés, cette pratique ne relève plus du simple amusement marginal mais devient un enjeu majeur de sécurité.

### Une urgence sanitaire

Violences, dégradations, accidents de la route et pollution par l'abandon de bonbonnes se multiplient, particulièrement en soirée. Et au-delà des troubles à l'ordre public, l'urgence est surtout sanitaire. Consommé à fortes doses, ce gaz peut provoquer des séquelles neurologiques, cardiovasculaires et psychiatriques irréversibles. Pour toute aide, Drogues Info Service reste disponible au 0 800 23 13 13. ■



En 2025, les interventions des forces de l'ordre liées au protoxyde d'azote ont bondi de 72 % dans les Yvelines.

#### VERNEUIL-SUR-SEINE

## Un mois pour un « internet sans crainte »

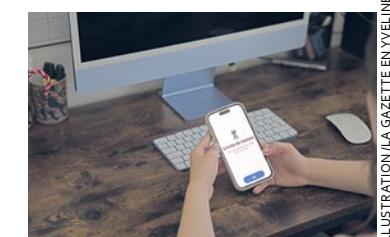
**En février, la municipalité de Verneuil-sur-Seine proposera des ateliers ludiques, des conférences et tout un arsenal pédagogique pour aider petits et grands à naviguer sereinement sur la toile.**

Pour transformer nos écrans en alliés plutôt qu'en pièges, la Ville de Verneuil-sur-Seine se mobilise une nouvelle fois pour le « Safer internet day », et y consacre carrément tout le mois de février avec le « Mois Internet sans crainte ». L'objectif est limpide : sensibiliser chaque génération aux enjeux de la citoyenneté numérique, du cyberharcèlement à la gestion du temps de connexion, sans pour autant diaboliser l'outil.

Le cœur de l'événement battra à la Médiathèque, qui accueillera dès le 3 février l'exposition « Écrans et famille », un parcours visuel pour interroger nos habitudes domestiques. Les plus jeunes ne sont pas oubliés avec mercredi 11 février, l'atelier « Check tes sources » qui apprendra aux adolescents à débusquer les fake news. Pour les amateurs d'éénigmes, un escape game « Cyber-enquête » sera

organisé le samedi 14 février, mêlant adrénaline et bonnes pratiques de sécurité.

Les parents, parfois démunis face aux nouveaux usages de leurs enfants, auront leur moment fort le jeudi 12 février lors d'une conférence-débat dédiée à la place des écrans au sein du foyer. Un programme complet pour passer du statut de simple utilisateur à celui de citoyen numérique avisé. ■



Le programme complet et les informations pratiques sont à retrouver sur le site internet de la municipalité (verneuil78.fr).



## Votre eau mérite nos meilleures ressources

Toujours à vos côtés, que ce soit sur le terrain, dans nos agences ou en télétravail, les équipes Veolia sont mobilisées au quotidien pour assurer vos #ServicesEssentiels.

Pourquoi ? Parce que l'#EauPotable et l'#Assainissement sont vitaux. Et que nous servons un Français sur trois. Tout simplement.

Ressourcer le monde

 VEOLIA

# FAITS DIVERS SÉCURITÉ

■ LA REDACTION

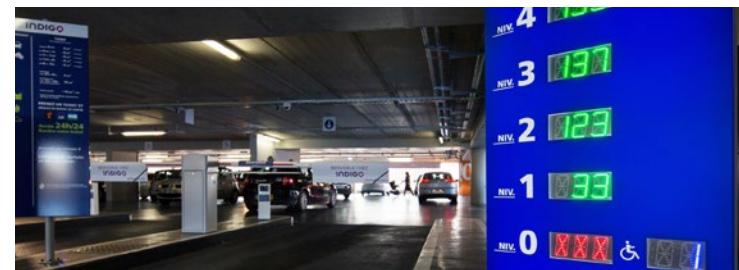
L'addition va être salée. La communauté Grand Paris Seine et Oise avait lancé au mois de juin 2022, un appel d'offre en vue de confier la gestion et l'exploitation de 13 parkings situés sur son territoire. Deux lots étaient particulièrement visés : le lot n°1 du « secteur est », comprenant les parkings de Gare Nord et Centre-Ville Les Lys à Poissy, Gare Fin d'Oise, Fonderie et Aire Armand Leprince à Conflans-Sainte-Honorine, et le lot n°1 du « secteur Ouest » qui, lui, incluait le parking Gare Nord à Mantes-la-Jolie, Gare Sud Jaouen à Mantes-la-Ville et Gare Aubergenville-Elisabethville. D'après l'instance dirigée par Cécile Zammit-Popescu, les offres - notées sur 100 - devaient être analysées au regard des deux critères du prix pour 40 % et de la valeur technique pour 60 %. Petite précision, pour ce dernier point, cela prend en compte principalement la qualité de service et relations avec les usagers et la qualité d'exploitation.

Deux sociétés vont se tirer la bourse, Facility Park et Indigo Park, le titulaire sortant. GPSEO analyse leur proposition et décide de retenir la dernière citée. Elle informe donc par deux courriers datant du 17 octobre les raisons de sa mise à l'écart mais Facility Park ne se laisse pas faire

## VALLEE DE SEINE GPSEO condamné à près de 600 000 euros pour la gestion des parkings

**Le tribunal administratif de Versailles a noté des irrégularités lors de l'appel d'offre pour la gestion et l'exploitation des parkings présents sur le territoire de la communauté urbaine. Celle-ci a été condamnée le 19 décembre à verser à Facility Park plus de 570 000 euros et de relancer un appel d'offre en juillet.**

■ AURELIEN BAYARD



Indigo Park et Facility Park croiseront à nouveau le fer pour la gestion et l'exploitation des parkings situés au sein de GPSEO.

et cherche à obtenir de plus amples explications. 10 jours plus tard, la communauté urbaine envoie les rapports et les tableaux d'analyse des offres. Face à cela, le candidat malheureux décide fin janvier 2023 d'adresser deux nouvelles missives ordonnant des indemnités préalables au titre de son éviction irrégulière des deux lots - 313 003,26 euros pour le lot n° 1 et à 261 289,98 euros pour le n° 2 - ainsi que l'annulation de ces marchés publics. En parallèle de cela, le tribunal administratif de Versailles est saisi.

Les notes globales sont ainsi scrutées. Dans la notation globale, Facility Park a obtenu 10 points de moins pour le lot n°1 et 7 points de moins pour le lot n°2. En revanche, dans la partie technique, elle était supérieure à Indigo Park de 5 et 10 points.

Mais c'est peut-être un non-respect du cahier des clauses techniques particulières (CCTP) qui aurait pu aider Indigo Park à passer devant son concurrent. Le montant de son offre était inférieur de 60 % à celui de Facility Park car Indigo Park ne prévoyait pas d'agent dans chaque espace d'accueil des parkings, misant sur la mutualisation qu'elle faisait déjà.

Les divers points soulevés par les avocats de Facility Park ont convaincu le tribunal administratif de Versailles à condamner le 19 décembre 2025 la communauté urbaine à leur verser 574 293,24 euros. De plus, les baux vont être résiliés le 1<sup>er</sup> juillet 2026 et un nouvel appel d'offre devra être mené. Contactée, GPSEO n'a pas répondu dans les temps impartis à la réalisation de cette édition. ■

## POISSY Une enquête ouverte pour faire la lumière sur le suicide de Nicolas

**Deux ans après le suicide de ce jeune pisciaois de 15 ans, le parquet de Versailles a ouvert une enquête le 28 janvier suite à la plainte avec constitution de partie civile déposée par sa mère, Béatrice le Blay.**

En septembre 2024, un an après le suicide de son fils suite au harcèlement scolaire qu'il subissait, Béatrice le Blay avait décidé de déposer

plainte avec constitution de partie civile. Son avocat, Maître Jean-Baptiste Soufron, a indiqué au *Parisien* que cela permettra d'avoir accès au

dossier scolaire et administratif de Nicolas grâce à l'enquête qui va être conduite. Celle-ci a été ouverte le 28 janvier par le parquet de Versailles.

Ces investigations pourraient rebattre les cartes sur les différentes responsabilités du corps éducatif. En effet, lors de l'enquête dirigée par l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche (IGESR), il avait été décidé en mars 2025 de n'infliger aucune sanction à Charline Avenel, rectrice de Versailles à l'époque. Pour rappel, le rectorat de Versailles avait adressé un courrier aux parents de Nicolas - qualifié par la suite de « *courrier de la honte* » par l'ancien Premier ministre Gabriel Attal - en fustigeant leur comportement au sujet du « *supposé harcèlement* » subi par leur fils et à l'égard du proviseur du lycée Adrienne-Bolland de Poissy. ■



Nicolas, 15 ans, avait été retrouvé par sa mère pendu dans sa chambre.

## LES MUREAUX

### Un couple vole les bijoux d'une femme décédée

**Le 25 janvier, un couple s'est fait arrêter alors qu'il venait de passer une nuit dans une maison en pleine succession aux Mureaux. L'homme et la femme avaient sur eux les bagues en or de la défunte.**



La maison était inoccupée car la propriétaire est morte il y a de cela plusieurs semaines.

Alors qu'il tentait de rentrer dans son squat, un homme de 32 ans est alpagué le 25 janvier dans une maison aux Mureaux par la police. Après un petit tour des lieux, les forces de l'ordre tombent sur son épouse. *78Actu* précise que lors de leur fouille, les forces de l'ordre ont découvert sur eux 5 bagues en or et en argent de la propriétaire... déjà morte et enterrée. En effet, ils apprendront durant leur procès qui s'est déroulé deux jours plus tard au tribunal de Versailles que ce

pavillon était en pleine succession. « *C'était pour les protéger. Comme on avait forcé la fenêtre pour rentrer dormir, je ne voulais pas que quelqu'un rentre après et s'en empare !* » indique le trentenaire aux juges, des propos rapportés par le site internet d'informations locales. De son côté, la femme a présenté ses excuses auprès de la famille de la propriétaire défunte. Malgré cela, les juges ont décidé d'être fermes : chacun des prévenus a écopé de 12 mois de prison ferme. ■

## CONFLANS-SAINTE-HONORINE Pour se défendre, la mère poignarde son fils

**Une dispute a éclaté entre une mère et son fils le 25 janvier. Alcoolisé et sous l'emprise de cocaïne, l'homme de 35 ans a empoigné sa mère, qui s'est défendu en lui tailladant le bras avec un épluche-légumes.**

Depuis quelques mois, un homme de 35 ans, en proie à des addictions à l'alcool et à la cocaïne, est retourné vivre chez sa mère. Le 25 janvier, lorsque sa mère le croise, il est visiblement sous l'emprise de ces deux drogues et elle lui fait une remarque. Celui-ci s'énerve et pousse la femme de 56 ans. Pour que son fils la lâche, elle s'empare d'un épluche-légumes et l'attaque, ce qui causera au trentenaire une belle coupure sur l'avant-bras gauche. *78Actu* explique par la suite que la police a dû intervenir. Alors qu'aucun des deux n'avait prévu de porter plainte - « *chez les gitans, cela ne se fait pas* » - le ministère public n'est pas de cet avis. Les voilà donc au tribunal de Versailles deux jours plus tard.

Devant la cour, il estime ne pas être « *un gars embêtant* » indique le site internet d'informations locales.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

## SARTROUVILLE

### Loki, le chien policier, fait tomber un dealer local

**En novembre dernier, des odeurs de cannabis étaient perçues dans un parking souterrain de la rue Zacharie à Sartrouville. La police est intervenue avec un chien renifleur, Loki, qui a permis de trouver le box d'un dealer qui recevait une vingtaine de clients par jour.**

■ AURELIEN BAYARD

Le meilleur ami de l'homme a permis de réaliser une belle prise. Le 28 novembre 2025, le groupe de sécurité de proximité (GSP) reçoivent de leur supérieur l'ordre d'inspecter plusieurs parkings souterrains de la rue Zacharie à Sartrouville, en raison de nombreux vols d'accessoires de véhicules signalés dans le secteur. Sauf qu'ils vont tomber sur un autre type de délit. En effet, lors d'un passage au niveau -2, les effectifs de police perçoivent une forte odeur de cannabis en provenance d'un box.

Ils avisent alors le groupe stupéfiant du service local de police judiciaire (SLPJ) de Houilles, lequel procède à des investigations afin d'identifier le locataire du box concerné. Le groupe stupéfiant, assisté de deux équipages GSP, de deux équipages BAC et de l'unité canine spécialisée dans la recherche de stupéfiants, se rendent ensuite sur les lieux. Le chien de police, nommé Loki, s'ar-

rête lui aussi au même endroit des effluves de cannabis.

Dans le même temps, le fils du locataire du box est interpellé et il se rend sur les lieux avec les forces de l'ordre. Il remet spontanément les clefs aux policiers afin de permettre l'ouverture du box. En sa présence constante et effective, les fonctionnaires procèdent à une fouille des lieux, bien aidés par Loki qui fonce vers un meuble situé au fond à gauche. À l'intérieur, ils découvrent sept plaquettes de résine



Le suspect a été coopératif durant toute la durée de l'opération.

## SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

### Une adolescente tente de se suicider dans son collège

Une élève du collège de la Légion d'honneur à Saint-Germain-en-Laye s'est défenestrée le 30 janvier. Admise en urgence à l'hôpital Necker, elle est désormais hors de danger.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Cela ne faisait que quelques minutes que l'adolescente avait sauté par la fenêtre quand elle a été découverte par un membre du personnel du collège.

de cannabis ainsi que trois morceaux, pour un poids total de 809 grammes. Juste à côté se trouvent également deux couteaux servant à la découpe de la drogue. De plus, un autre meuble contenait douze bombonnes de protoxyde d'azote, accompagnées de ballons. Le jeune de 20 ans est aussi fouillé : il avait sur lui la somme de 640 euros en liquide.

À l'issue des investigations et des auditions, le mis en cause reconnaît avoir confectionné des pochons de stupéfiants et déclare avoir entre quinze et vingt clients par jour, pour un total d'environ trente-cinq ventes quotidiennes. Il avoue également les faits de détention, acquisition, transport, offre ou cession de stupéfiants. Le Sartrouillois fait ensuite un détour par la case tribunal de Versailles. Il écope alors d'une peine de 12 mois de prison avec sursis. ■

## RAMBOUILLET

### Le cambrioleur de la boutique de téléphonie retrouvé à Toulouse

**Une boutique de téléphonie avait été cambriolée le 18 octobre 2025. Le cambrioleur avait récupéré une quarantaine de téléphones en menaçant les deux employés avec une arme. Il a été retrouvé à Toulouse le mois suivant en commettant les mêmes faits et sera jugé le 21 mai 2026.**



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Il a été retrouvé à Toulouse avec 14 des 42 iPhones volés.

Le 18 octobre 2025 vers 19 h 30, à Rambouillet, la boutique Bouygues Telecom est victime d'un braquage. Le malfaiteur, encapuchonné, de grande taille, et au visage dissimulé pénètre seul dans la boutique, et au moyen d'une arme de poing, menace les deux employés. Afin d'éviter de se prendre des coups pour rien, ils décident de lui remettre 42 iPhones, ce qui représente la coquette somme de 40 000 euros.

Plus d'un mois plus tard, le 28 octobre précisément, la police toulousaine interpelle un individu en gare de Matabiau car celui-ci est impliqué dans des faits de la même

nature qu'à Rambouillet, mais qui s'étaient déroulés en février 2025 dans la ville rose. L'homme de 25 ans s'avère bien être le malfrat rambolitain car il se trouve en possession de 14 des 42 téléphones volés.

Le 20 janvier 2026, la brigade d'atteintes aux biens de la division de la criminalité territoriale des Yvelines s'en va à Toulouse et extrait l'individu du centre pénitentiaire de la ville. Le cambrioleur reconnaît ensuite les faits et devra répondre de ses actes le 21 mai 2026 devant la 7<sup>e</sup> Chambre Correctionnelle du tribunal judiciaire de Versailles. ■

## VÉLIZY-VILLACOUBLAY

### Noyade mortelle dans un hôtel 4 étoiles

**Une fillette de 4 ans s'est noyée dans la piscine d'un hôtel 4 étoiles le 31 janvier. Les pompiers ont tenté de ranimer l'enfant durant 45 minutes mais cela n'a pas suffi.**

L'hôtel Mercure, situé avenue de l'Europe à Vélizy-Villacoublay, a été le théâtre d'un drame. En effet, dans l'après-midi du 31 janvier, une petite fille de 4 ans a perdu la vie à la suite d'une noyade. Une source proche du dossier a confié au *Parisien* que l'enfant aurait échappé à la vigilance d'un de ses parents et serait resté plus de deux minutes sous l'eau dans un bassin d'une profondeur d'1,30 m maximum.

Lorsqu'elle a été sortie de la piscine, la fillette ne respirait malheureusement plus. Huit sapeurs-pompiers, le SMUR et le SAMU sont vite arrivés sur place afin de tenter de la ranimer. Mais après 45 minutes de massage cardiaque, le cœur de la petite n'est jamais reparti. La police interrogera prochainement les témoins de l'accident afin de faire la lumière sur le déroulement de ce drame. ■



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Pendant 45 minutes les secours ont tenté de sauver la fillette.

# SPORT

■ MAXIME MOERLAND

Au stade Pierre de Coubertin, à Paris, Jean Betbeder a été accueilli comme un champion le samedi 31 janvier. Pourtant, le rameur de l'Aviron Club de Villennes-Poissy (ACVP) ne dispose pas de palmarès dans cette discipline, mais parmi les 4300 participants du MAIF Aviron Indoor, il pouvait se targuer d'être le doyen de la compétition. À 88 ans, ce natif de Lyon mais Pisciacais d'adoption est toujours épris de ce sport, une histoire d'amour qui dure depuis sa première licence prise en 1956. « C'est l'esthétique qui m'a amené vers l'aviron » se remémore l'octogénaire.

Il loue la beauté du geste, les bras et les jambes qui se coordonnent afin de dégager un maximum de puissance, donnant l'impression au bateau de voler le long du fil de l'eau. L'aspect collectif prime également puisqu'il a toujours concouru avec trois coéquipiers à ses côtés. Jean insiste toujours sur le point quand il entraîne les jeunes pousses du

## AVIRON

### Du haut de ses 88 ans, Jean continue de ramer

Lors du MAIF Aviron Indoor qui se déroulait du 29 au 31 janvier, Jean Betbeder faisait figure de doyen avec ses 88 bougies. S'il n'a pas réussi à conserver sa médaille de bronze glanée l'année dernière, le rameur a amélioré son temps de passage.

■ AURELIEN BAYARD



En plus de l'aviron, Jean pratique le vélo et parcourt 80 km par semaine.

club : « Je dis toujours « 1 cohésion, 2 puissance ». »

Il est prêt à révéler le secret de sa vitalité mais ne sait pas trop à quoi l'attribuer. Son enfance heureuse au sein d'une fratrie de 6 enfants, sa vie équilibrée et saine, « pas trop compliquée », même si le sportif a travaillé 25 ans en tant que métallurgiste dans l'atelier d'outillage central de Renault-Flins. Peut-être une bonne génétique aussi, dont il prend soin. En effet, chaque semaine il se soumet à sa séance d'entraînement d'1h15 et réalise 2000 m sur un ergomètre avec

un temps plus qu'honorables, 10 minutes en moyenne. Pour donner un ordre d'idée, les rameurs dans la fine fleur de l'âge sont autour des 5 minutes. Ne ménageant jamais ses efforts, Jean reste cependant attentif à sa condition physique grâce à son cardiofréquencemètre. « L'adage c'est 220 battements par minute moins l'âge, et parfois, en plein effort, je fais des pics à 140 » indique le presque nonagénaire.

L'année précédente, dans la même compétition, le sociétaire de l'AVCP avait atteint la troisième place, devancé par des « petits

jeunes » de 82 et 84 ans. Donc pour ce millésime 2026, Jean espérait faire aussi bien. Les gradins sont bien garnis pour admirer la performance du dossier numéro 1, privilège de l'âge. Dans sa catégorie d'âge et de poids – plus de 80 ans et moins de 75 kg, ils ne sont que 4. Le speaker annonce le top départ, Jean s'élance et rame aussi vite que possible. Dans le sprint final, il en a encore sous le coude et se permet même d'accélérer sur les 300 derniers mètres. Score final : 10 minutes tout pile, soit 38 secondes de mieux que 2025. Une victoire personnelle mais cela s'arrêtera là car cette performance ne lui permet pas de décrocher une nouvelle médaille.

#### « Jamais deux sans trois »

Alors qu'il aurait pu être frustré, le rameur reste plutôt philosophe en actant déjà sa participation pour la prochaine édition, « jamais deux sans trois » clame-t-il avec le sourire. Il va continuer à travailler sur sa puissance pour remonter sur le podium. Et qui sait, dans deux ans, les organisateurs du MAIF Aviron Indoor devront créer une catégorie pour les plus de 90 ans pour que Jean puisse continuer à battre des records de longévité. ■

## VOLLEY-BALL

### Elite : Le CAJVB poursuit sa bonne série

Les Corsaires ont enchaîné avec une troisième victoire de rang en disposant d'Avignon, samedi dernier au gymnase Pierre Bérégovoy de Conflans-Sainte-Honorine.

C'est ce qu'on appelle une victoire nette et sans bavure. Après deux succès convaincants lors des deux précédentes journées, l'entente Conflans-Andrésy-Jouy a remis ça le week-end dernier lors de la réception d'Avignon, mal classé de la poule A du championnat Elite.

#### Une victoire expéditive

Jamais vraiment inquiétés, les Corsaires se sont adjugés les trois sets (25-22, 25-23, 25-21) pour une victoire expéditive qui leur vaut de remonter, petit à petit, au classement : les voilà désormais à la 5<sup>me</sup> place de la poule, avec 1 point d'avance sur Hyères et 1 de retard sur Bellaing/Porte du Hainaut... qu'ils affronteront d'ailleurs lors de la prochaine journée, le 14 février prochain. Une rencontre qui vaudra cher, et qui permettra au vainqueur de se rapprocher du podium. ■

## FOOTBALL

### R1 : L'OFC Les Mureaux remporte le derby et prive le FC Mantois de la 1<sup>ère</sup> place

Les Muriautins se sont imposés sur la pelouse du FC Mantois (1-2) samedi dernier pour le compte de la 13<sup>ème</sup> journée de R1, empêchant leur voisin de profiter de la défaite de Saint-Brice face à la réserve du Red Star.

Décidément, l'OFC les Mureaux est la véritable bête noire du FC Mantois cette saison. Et ce malgré ses difficultés à s'extirper du bas du

Bergeal de Mantes-la-Ville, sur le score de 2 buts à 1.

#### Toujours à deux points du leader

classement. Après le match nul de la phase aller, les Muriautins sont venus s'offrir le scalp de leur voisin sur ses terres, au stade Aimé Gaudin. Le résultat n'a rien d'étonnant, mais l'effacement des deux équipes a été assez impressionnant. Les deux équipes ont joué avec une intensité et une rigueur qui n'a rien d'ordinaire. Les Muriautins ont été particulièrement agressifs dans les dernières minutes, et leur victoire a été méritée. Le FC Mantois a été très bon dans la première mi-temps, mais les Muriautins ont su trouver des solutions pour inverser la situation. La victoire des Muriautins a permis à l'OFC les Mureaux de remonter deux places au classement, et de prendre la 1<sup>ère</sup> place au tableau des classements. Cela montre que l'OFC les Mureaux est une équipe très solide et très compétitive, et qu'ils ont toutes les chances de réussir la saison prochaine. ■



Les Muriautins freinent leur voisin yvelinois et remontent de deux places au classement, après la 13<sup>ème</sup> journée de Régional 1.

## BASKET-BALL

### NM1 : Poissy retombe dans ses travers

Le Poissy Basket s'est lourdement incliné à domicile face à Val de Seine Basket (93-76), le vendredi 30 janvier dernier, et reste avant-dernier de la poule A de Nationale Masculine 1.



Les Pisciacais n'ont pas réussi à ramener une 4<sup>ème</sup> victoire de leur déplacement sur le parquet de leur voisin Val de Seine.

La victoire du week-end précédent n'aura pas fait d'émule. Poissy n'a pas fait le poids sur le parquet de Val de Seine Basket, à l'occasion de la 22<sup>ème</sup> journée du championnat de NM1 : les Jaunes et Bleus se sont inclinés sur le score de 93 à 76, et ce malgré une bonne entrée en matière.

En tête après le premier quart-temps (18-19), les Jaunes et Bleus

ont peu à peu laissé les locaux reprendre l'ascendant (24-21, 24-21), jusqu'à une dernière période durant laquelle Val de Seine a définitivement creusé l'écart (27-15), et ce malgré les 16 points inscrits par Marc Kwedi. Un coup d'arrêt d'autant plus difficile quand on connaît le prochain adversaire des Pisciacais, ce vendredi : l'Union Tarbes-Lourdes, deuxième de la poule. ■

# **WATELET T.P.**



## **Centre de Travaux de Magnanville**



### **- Aménagement de votre cadre de vie :**

- |  |   |
|--|---|
| <b>- Allées, accès garage, parking et terrasses.</b> | <b>- Sols industriels</b>                         |
| <b>- construction et entretien des routes</b>        | <b>- Travaux hydrauliques et d'assainissement</b> |
| <b>- Equipements urbains</b>                         | <b>- Terrassements, voiries, enrobés</b>          |

**ZAC des Brosses - rue des Mongazons - 01 30 92 04 10**

[magnanville@watelet-tp.fr](mailto:magnanville@watelet-tp.fr)

# CULTURE LOISIRS

■ LA REDACTION

Oubliez la crainte d'une machine supplantant l'homme. Dans les Yvelines, l'heure est à « l'augmentisme ». À Conflans-Sainte-Honorine comme à Mantes-la-Jolie, deux événements majeurs explorent le dialogue entre l'intelligence artificielle et la sensibilité de l'artiste.

À l'Orangerie du Parc du Prieuré de Conflans-Sainte-Honorine, les visiteurs voient leurs certitudes et leurs attentes prises à contre-pied depuis la semaine dernière. Jusqu'au 17 février, la Biennale européenne de l'intelligence et de l'augmentisme, baptisée *Proxima*, y a établi ses quartiers. Loin des fantasmes dystopiques, l'exposition se conçoit comme un laboratoire à ciel ouvert. Portée par la commissaire Alexandra Boucherifi-Kornmann, ancienne Conflanaise, cette édition réunit des figures de proue de la création contemporaine telles qu'Orlan, Jacques Villeglé, Olga Kissleva ou encore Étienne Mineur.

Ici, l'IA est traitée comme un pigment d'un genre nouveau, un prolongement du pinceau qui permet

## VALLEE DE SEINE

### Quand la technologie et l'IA se mettent au service de l'art

Entre l'Orangerie du Prieuré à Conflans-Sainte-Honorine et le Conservatoire Quincy Jones à Mantes-la-Jolie, l'intelligence artificielle s'affirme ce mois-ci non plus comme une menace, mais comme une nouvelle muse. À travers la biennale *Proxima* et le projet musical *Angelia*, les artistes explorent les frontières de l'augmentisme.

■ MAXIME MOERLAND



*Angelia* est un projet d'intelligence artificielle musicale conçu par Jean-Claude Heudin, scientifique et compositeur.

de repousser les limites de la créativité. Le visiteur y découvre un art « augmenté », où la machine vient nourrir l'intuition humaine sans jamais l'effacer, dans une fusion entre l'art et le code.

Cette exploration de la création hybride se poursuit sur le terrain musical, à Mantes-la-Jolie. Le jeudi 19 février à 20h30, le Conservatoire Quincy Jones accueillera le projet « *Hello World !* ». Au cœur de cette soirée, on retrouve l'IA musicale *Angelia*, conçue par le scientifique et compositeur Jean-Claude

Heudin, et capable de dialoguer en temps réel avec le musicien, réagissant aux notes et aux intentions du soliste.

La performance prendra une dimension particulière avec la participation des élèves du conservatoire, qui travailleront aux côtés de la machine sur une œuvre inspirée par le compositeur Tōru Takemitsu. Une expérience totale, au croisement de la science et de l'émotion, qui prouve que la technologie peut aussi être un vecteur de transmission pédagogique. ■

## POISSY

### Un mois de février sous les projecteurs au Théâtre

En l'espace de trois jours, les 12 et 14 février, la scène pisciacaise accueillera des figures majeures de la création contemporaine : Marie-Claude Pietragalla et Julien Derouault pour une soirée dédiée à la danse, suivie d'un concert de l'incontournable Benjamin Biolay.



Pour réserver vos billets, cela se passe sur [theatre-poissy.fr](http://theatre-poissy.fr).

Le Théâtre de Poissy s'apprête à vivre une séquence culturelle de haut vol : c'est la danse qui ouvrira le bal le jeudi 12 février à 20h30 avec « *La Symphonie des corps* ». Ce spectacle total, imaginé par Marie-Claude Pietragalla et Julien Derouault pour leur *Théâtre du Corps*, propose une rencontre fusionnelle entre le mouvement et la musique classique. Accompagnés sur scène par les musiciens de l'Orchestre National d'Île-de-France, les danseurs sculptent l'espace au rythme des chefs-d'œuvre de Beethoven.

La musique reprendra ses droits le samedi 14 février à 20h30 avec la venue de Benjamin Biolay. L'artiste multi-récompensé, figure de proue de la scène hexagonale, s'invite à Poissy pour un concert entre pop élégante et textes ciselés, avec lesquels il distillera son univers mélancolique. Une date idéale pour célébrer la Saint-Valentin en musique dans le cadre prestigieux de la salle pisciacaise. ■

## CHANTELOUP-LES-VIGNES

### Une « fenêtre sur l'ailleurs » au Salon Palette

Du 14 au 20 février 2026, l'espace Le Phénix accueille la 19<sup>e</sup> édition du Salon *Palette*. Un rendez-vous artistique placé sous le signe de l'évasion et de la découverte locale.

La ville de Chanteloup-les-Vignes se prépare à vibrer au rythme de la création artistique avec l'ouverture conjointe du 19<sup>e</sup> Salon *Palette* et de sa 11<sup>e</sup> déclinaison Junior. Installée au Phénix, cette nouvelle édition explore le thème inspirant de « *Fenêtre sur l'ailleurs* ».

L'événement met en lumière deux artistes aux univers singuliers : la sculptrice Sylvaine Laforgue, dont les formes organiques et polies

s'inspirent des paysages marins de Bretagne, et l'artiste peintre SophieB, qui travaille des textures abstraites et lumineuses sublimées par des touches dorées. Le coup d'envoi sera donné le samedi 14 février dès 14h. À partir de 18h, le public est convié au vernissage gratuit, un moment festif incluant la remise des prix aux talents locaux. Pour clore cette soirée en beauté, l'association *Jazz-en-Vignes* assurera l'animation musicale. ■



L'événement met en lumière deux artistes aux univers singuliers : la sculptrice Sylvaine Laforgue, dont les formes organiques et polies s'inspirent des paysages marins de Bretagne, et l'artiste peintre SophieB, qui travaille des textures abstraites et lumineuses sublimées par des touches dorées.

## AUBERGENVILLE

### Une soirée doublement musicale le 6 février

Le vendredi 6 février, Aubergenville s'anime avec deux événements musicaux complémentaires. Les festivités débutent dès 19h à l'Église protestante évangélique (7 bd de la plage) avec « *Musique en Famille* », rendez-vous orchestré par la Maison des Arts qui mettra à l'honneur le plaisir de jouer ensemble dans un esprit intergéné-

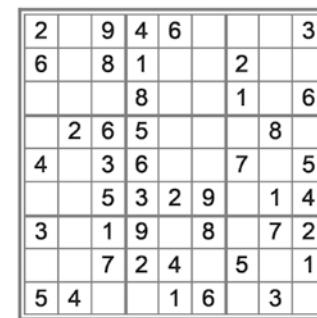
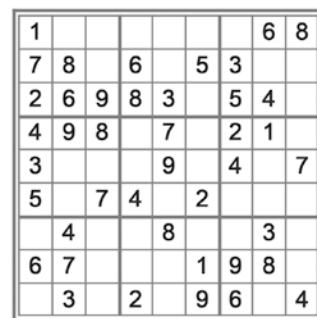
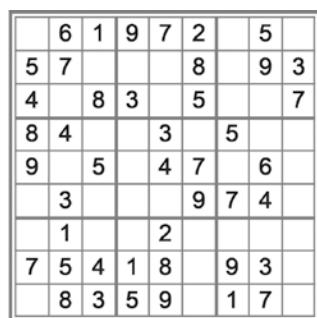
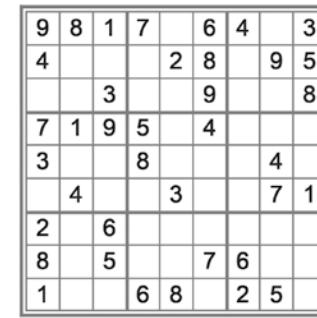
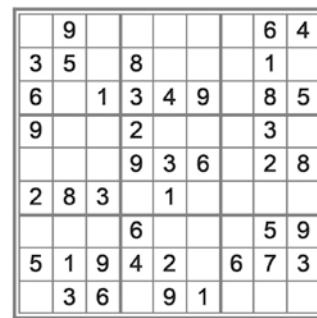
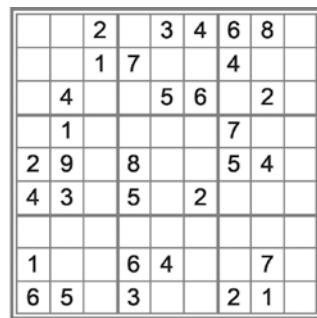
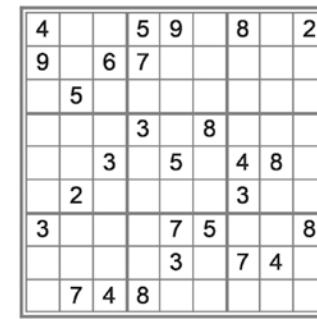
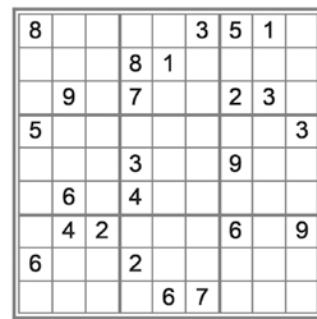
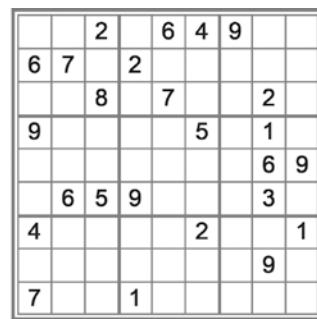
nérationnel. La soirée se poursuivra à 20h30 à la Maison de Voisinage avec le concert de Pascal Descazaux & Co. Les spectateurs seront emportés par un répertoire riche, naviguant entre Folk, Swing et rythmes Latino. Deux propositions gratuites (sur réservation pour le concert) pour vibrer au son des talents locaux. ■

## ACHERES

### Les Soulèvements sur grand écran au Pandora

Le vendredi 6 février prochain, à 20h30, le cinéma Le Pandora d'Achères propose une soirée autour du film *Soulèvements*, dans le cadre d'un partenariat avec la Ligue des Droits de l'Homme (sections de Conflans-Sainte-Honorine et Poissy). La projection sera suivie d'un débat en présence de son réalisateur, Tho-

mas Lacoste, pour approfondir les thématiques sociales et politiques traitées à l'écran. En effet, ce film documentaire revient sur le collectif écologiste Les Soulèvements de la Terre, sa lutte contre l'accaparement des terres et l'artificialisation des sols, et la violente répression dont il a été victime. ■

**JEU****SUDOKU :**  
niveau facile**SUDOKU :**  
niveau moyen**SUDOKU :**  
niveau difficile

Les solutions de La Gazette en Yvelines n°469 du 28 janvier 2026 :

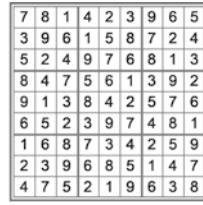
## niveau facile



## niveau moyen



## niveau difficile



Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

# La Gazette en Yvelines

MAP DATA © OPENSTREETMAP CONTRIBUTORS, UNDER ODBL - TILES COURTESY OF JAWGMAPS

**L'actualité locale de la vallée de Seine, de Rosny-sur-Seine à Achères en passant par chez vous !**

Vous avez une information à nous transmettre ?  
 Un événement à annoncer ?  
 Des précisions à nous apporter ?  
 Un commentaire à faire ?  
 Contactez la rédaction !  
**redaction@lagazette-yvelines.fr**

9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville  
 Tél. 01 75 74 52 70 - lagazette-yvelines.fr

**Directeur de la publication, éditeur, rédacteur en chef :** Lahbib Eddaoudi - le@lagazette-yvelines.fr   **Rédacteur en chef adjoint, Actualités, Sport, culture :** Maxime Moerland - maxime.moerland@lagazette-yvelines.com   **Actualités, faits divers, culture :** Aurélien Bayard - aurelien.bayard@lagazette-yvelines.com   **Publicité :** Lahbib Eddaoudi - le@lagazette-yvelines.fr   **Mise en page :** Lucas Barbara-maquette@lagazette-yvelines.fr   **Imprimeur :** Paris Offset Print - 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN : 2678-7725 - Dépôt légal : 2-2026 - 60 000 exemplaires  
 Édité par La Gazette du Mantois, société par actions simplifiée.  
 Adresse : 9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville



MAURICE DENIS  
MUSÉE DÉPARTEMENTAL

25 novembre 2025  
1<sup>er</sup> mars 2026

# F. G. IBELS

## Un nabi engagé

H.-G. Ibels, *Le Cirque*, 1893, lithographie en couleur sur papier, collection particulière © Michel Elsevier Stokmans

[musee-mauricedenis.fr](http://musee-mauricedenis.fr)  
Saint-Germain-en-Laye

Exposition  
d'intérêt  
national  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



connaissance  
des arts



**Yvelines**  
Le Département

Projet soutenu par le ministère de la Culture - Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France